

Peintre décorateur

RNCP37476 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	233v
Formacode(s)	45501
Code(s) ROME	F1606, L1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/08/2025

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

26 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 22 à former et organiser l'évaluation et 4 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AERO STYL'	79210929000017	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800037	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800086	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800010	Former
AFPEC	91347179300012	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201148	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201312	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201585	Former et organiser l'évaluation
ARTEMISIA	42081677900029	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 26 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37476-peintre-decorateur/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le peintre décorateur contribue de manière générale à l'amélioration du cadre de vie en y apportant de la couleur et de la théâtralité. Il intervient sur l'aspect esthétique des habitations, des lieux publics, commerciaux et de spectacles. Ces chantiers peuvent être neufs, anciens, en cours de rénovation, occupés ou non. Il travaille aussi en atelier à l'embellissement et à la restauration d'objets et de mobiliers. Il y réalise aussi des décors sur des toiles et des panneaux amovibles. Il étudie et conçoit des projets de décors afin de réaliser des travaux de peinture haut de gamme et des travaux de peinture décorative, d'ornementation et de trompe-l'œil.

ACTIVITÉS VISÉES

Le peintre décorateur travaille à partir d'échanges verbaux, de croquis, de dessins, d'échantillons et de photographies. Dans la phase d'étude, le peintre décorateur utilise des échantillons et réalise des planches de tendances lui permettant de présenter visuellement et tactilement tous les éléments constitutifs aux projets de décors. Il utilise aussi des outils numériques pour réaliser des plans techniques en 2D, des maquettes 3D et des retouches d'images. Ces techniques permettent de représenter l'aspect global des surfaces à traiter, ainsi que de situer les décors dans divers contextes grâce à une simulation dynamique.

L'utilisation de l'informatique ne doit cependant pas faire oublier que la finalité du travail étant la réalisation des décors, en aucun cas le peintre décorateur ne se substitue à l'infographiste.

Toujours dans la phase d'étude, il peut être amené à utiliser des outils de chiffrage et de planification pour établir des devis, traiter des négociations et si besoin les inclure dans des process d'appels d'offres globaux. Ce faisant, le professionnel peut prétendre participer à des projets collaboratifs dans le cadre du BIM (Building Information Modeling).

Le peintre décorateur utilise les techniques à sa disposition pour effectuer les travaux de peinture haut de gamme, divers effets décoratifs en peinture et en enduit, des imitations de bois et de marbres, des ornementsations et des trompe-l'œil.

Il est amené à travailler seul, en équipe ou co-traitance. La qualité de ses réalisations concernant les travaux de peinture haut de gamme doit correspondre à un degré de finition A selon les normes du DTU 59.1. Quant à la qualité des travaux de peinture décorative, elle est soumise aux règles de l'art, c'est-à-dire accomplis conformément aux usages, avec méthode et de la meilleure manière possible. Le peintre décorateur doit savoir adapter ses projets et ses réalisations aux critères techniques et esthétiques d'habitations contemporaines, parfois d'avant-garde, mais aussi à des demeures plus anciennes, de caractère classique, voir baroque.

Sa clientèle est constituée de particuliers, de professionnels tels que des commerçants, des maîtres d'ouvrages, des architectes, mais aussi des décorateurs et des scénographes.

Il doit savoir écouter, être capable de communiquer et d'échanger avec les différents acteurs impliqués dans les projets. Il doit adopter un langage précis, professionnel et adapté à chacun de ses interlocuteurs.

Le professionnel respecte les règles d'hygiène, prend en compte les risques, les contraintes et les désagréments occasionnés lors d'un travail en site occupé. Il informe sa clientèle et communique avec les autres acteurs du chantier. Il doit être attentif aux risques liés à son activité et respecter les réglementations afférentes au travail en hauteur, aux opérations sur les installations électriques et à la toxicité des produits.

Il participe aussi à la protection de l'environnement et au développement durable notamment par l'analyse du cycle de vie (A.C.V.), le tri et la gestion des déchets.

Ses horaires de travail sont variables en fonction de ses déplacements, des diverses contraintes et des délais imposés.

Dans le cadre de la veille professionnelle le peintre décorateur doit être attentif aux évolutions des techniques, des produits, des matériaux, des matériels et des réglementations.

D'un point de vue artistique, il doit être pourvu d'une certaine sensibilité esthétique et d'un grand sens de l'observation. Il doit être curieux, se tenir informé par ses lectures et autres médias sur l'histoire des arts anciens et contemporains, sur l'évolution des tendances et des modes dans les domaines élargis des arts décoratifs. Bien que technicien, le client attend de lui qu'il fasse preuve de créativité et qu'il endosse un rôle de conseiller.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Elaborer des projets de décors

Conseiller le client sur des projets de décors

Représenter visuellement des projets de décors

Etablir un devis pour des projets de décors

2. Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments
Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover
Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports
Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports

3. Réaliser des travaux de peintures décoratives d'ornementations et de trompe-l'œil
Réaliser des ornementations
Réaliser des imitations de bois
Réaliser des imitations de marbres
Réaliser des décors en trompe-l'œil à petits reliefs
Réaliser des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil

Blocs de compétences

RNCP37476BC01 — Elaborer des projets de décors

LISTE DE COMPÉTENCES

Conseiller le client sur des projets de décors
Représenter visuellement des projets de décors
Etablir un devis pour des projets de décors

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 03 h 40 min
Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend : l'élaboration d'un projet de décor sous la forme d'une planche de tendances.
Questionnaire professionnel : 00 h 20 min
Questionnaire sous forme de QCM
Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 00 min

RNCP37476BC02 — Réaliser des travaux de peinture haut de gamme à l'intérieur de bâtiments

LISTE DE COMPÉTENCES

Réceptionner, utiliser des échafaudages fixes et, monter, démonter et savoir utiliser des échafaudages roulants
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des plafonds et des murs neufs ou à rénover
Réaliser des travaux intérieurs de peinture en qualité de finition A sur des menuiseries neuves ou à rénover
Appliquer des enduits décoratifs prêts à l'emploi sur divers supports
Réaliser en peinture des patines et des effets décoratifs sur divers supports

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 07 h 10 min
Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend :

- L'application d'une peinture sur des menuiseries préalablement préparées en qualité de finition A
- La réalisation d'une patine ou d'un effet décoratif en peinture

Questionnaire professionnel : 00 h 40 min
Questionnaire sous forme de QCM
Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 07 h 50 min

RNCP37476BC03 — Réaliser des travaux de peintures décoratives d'ornementations et de trompe-l'œil

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser des ornementations
Réaliser des imitations de bois
Réaliser des imitations de marbres
Réaliser des décors en trompe-l'œil à petits reliefs
Réaliser des décors architecturaux et de paysages en trompe-l'œil

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 07 h 10 min

Le candidat réalise la mise en situation professionnelle à partir de documents qui lui sont remis au début de l'épreuve, elle comprend :

- La réalisation d'une ornementation
- La réalisation d'une imitation ou d'une interprétation de marbre en peinture
- La réalisation d'un décor en trompe-l'œil à petit relief

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

Questionnaire sous forme de QCM

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 07 h 40 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises artisanales

Moyennes entreprises du second œuvre intervenant dans le domaine de l'aménagement finition

Entreprises de travail temporaire

Entreprises de spectacles et d'événementiels

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Peintre décorateur

Peintre d'intérieur

Peintre en bâtiment

Chef d'équipe

Peintre en décors spectacle événementiel

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Code du travail

Art. R. 4323-69. - Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.

Art. R. 4544-9. - Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

Art. R. 4544-10. - Un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

Art. R. 4544-11. - Les travailleurs qui effectuent des travaux sous tension sont titulaires d'une habilitation spécifique.

Art. R. 4412-94 Aux interventions sur des matériaux, des équipements, des matériels ou des articles susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante.

Art. R. 4323-58 - Les travaux temporaires en hauteur sont réalisés à partir d'un plan de travail conçu, installé ou équipé de manière à préserver la santé et la sécurité des travailleurs. Le poste de travail est tel qu'il permet l'exécution des travaux dans des conditions ergonomiques.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 206 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	B2X36 — Ouvriers en peinture en bâtiment · tension 4/5 (Élevée) B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP · tension 5/5 (Très élevée) U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	40 956
Jugés difficiles à recruter	23 %
Emplois saisonniers	24 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X36 — Ouvriers en peinture en bâtiment B6X73 — Techniciens et agents de maîtrise de chantiers du BTP U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 648 €
Selon la branche	6 900 € – 9 259 €
Prise en charge	Branches concernées
7 648 €	Valeur par défaut · 207 branches
9 259 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
8 550 €	CPNEF de l'audiovisuel
7 425 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 200 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 900 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/08/2025
Date de dernière délivrance possible	01/08/2025

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP31078

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40696

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37476/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	47
Parcours menés à terme	46
Taux d'achèvement	98 %
Période	10/2023 – 03/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	87
Montant total engagé	83 579 €
Coût moyen par dossier	961 €
Durée moyenne	53 h
Période	10/2023 – 07/2025
France compétences	97 %
Reste à charge titulaire	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.